



Litiges avec assurance invalidite

Par **sisou**, le **15/03/2008** à **02:03**

bonjour a tous voila j'ai fait une depression severe plusieurs hospitalisations donc arret de travail de trois ans indemniser a 100pour100 pour mes prets comme prevu apres j'ai ete mise en invalidite par la secu et la visite chez un toubib de l'assurance puis indemniser a 4pour100 pourtant je suis assuree a 100pour100 je n'y comprend rien ils m'ont dit qu'il y avait des baremes interne et que pour toucher 100pour100 il fallait etre presque grabataire ca fait maintenant un an et demie je trouve ca vraiment de l'injustice a mon egard probleme financier serieux alors aider moi svp sur ces vices cacher de ses voleurs sans scrupules merci beaucoup a vous

Par **jeetendra**, le **15/03/2008** à **09:15**

bonjours, votre probleme helas est courant vous n'êtes pas la seule personne concernée, pour les assureurs comme pour la securité sociale si vous n'êtes pas en incapacité quasi totale ils refusent de faire jouer la moindre garantie, si il reste ne fusse qu'un pourcentage infime de validité ils s'appuient là dessus pour exclure leur garantie, faites intervenir dans votre litige [fluo]le mediateur de l'assurance[/fluo] 11 rue de la ROCHEFOUCAULD 75009 Paris 01 53 32 24 48 pour vous aider à regler votre litige, courage, cordialement